



Ministère chargé de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement


N° 14734*03

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :
05/12/2022

Dossier complet le :
23/12/2022

N° d'enregistrement :
2022-6600

1. Intitulé du projet

Construction d'un parking silo B224

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom : Prénom :

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale : Centre Hospitalier Universitaire d'Angers

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale : CAMBON Eric

RCS / SIRET :

2	6	4	9	0	0	0	3	6	0	0	0	1	5
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

 Forme juridique : Etablissement d'hospitalisation

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41 - Aires de stationnement ouvertes au public	Le nombre de places de stationnement est le suivant: - 230 VL (dont 7 VL PMR et 20 VL IRVE) - 10 motos - 50 vélos
a) Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus	

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la construction d'un parking silo (cf. annexe 7 - Notice) sur le site logistique du CHU.

La surface imperméabilisée par le projet est de 2 497 m² sur une emprise actuellement non imperméabilisée de 4 435 m² (voir annexe 10 pour le détail). Les surfaces imperméabilisées sont compensées au travers d'une noue paysagée dont les éléments de dimensionnement seront joints au permis de construire.

4.2 Objectifs du projet

Ce parking silo est rendu nécessaire par l'ouverture d'un bâtiment accueillant les soins de suite et réadaptation sur le site du CHU en 2024. Cette activité est actuellement située sur un site annexe sur la commune de Saint Barthélémy d'Anjou (49).

Au vu du contexte urbain contraint, la création d'un parking silo sur le site logistique du CHU permettra de disposer en interne d'une solution de stationnement à destination notamment des salariés de ce centre de Soins de Suite et Réadaptation.

Ce projet de parking silo est donc totalement indépendant du projet Convergences.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux consisteront en:

- des travaux de terrassement en déblais pour la réalisation des plateformes, des tranchées...,
- des travaux de voiries légères,
- des travaux d'assainissement et de réseaux divers,
- des travaux de gros œuvre,
- la construction de la structure complète.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'activité en phase d'exploitation sera équivalente à celle d'un parking silo existant. Ouvert aux salariés, les pics d'activité auront lieu principalement aux heures d'embauche et de débauche.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis à permis de construire.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Longueur maximal du parking silo	100,97 m
Largeur maximale du parking silo	22,36 m
Hauteur maximale du parking silo	8,78 m

4.6 Localisation du projet

**Adresse et commune(s)
d'implantation**

8 bis rue des capucins
49100 ANGERS

Le projet se situe sur la parcelle
AS 175 pour partie.

Coordonnées géographiques¹

Pour les catégories 5^e a), 6^e a), b),
et c), 7^e a), b) 9^e a), b), c), d),
10^e, 11^e a) b), 12^e, 13^e, 22^e, 32^e, 34^e,
38^e ; 43^e a), b) de l'annexe à
l'article R. 122-2 du code de
l'environnement :

Point de départ :

Point d'arrivée :

Communes traversées :

Long. 0 ° 33' 15" 76 Lat. 47 ° 29' 16" 84

Long. ____ ° ____ ' ____ " .. Lat. ____ ° ____ ' ____ "

Long. ____ ° ____ ' ____ " .. Lat. ____ ° ____ ' ____ "

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet de parking silo ne se situe pas dans une ZNIEFF.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet de parking silo se situe en plaine.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun arrêté de protection de biotope n'est recensé dans la zone proje
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet de parking silo n'est pas localisé sur une commune littorale.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet de parking silo ne se situe dans aucun des espaces protégés cités ci-contre.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet de parking silo se situe le territoire d'Angers Loire métropole qui dispose d'un plan de prévention du bruit.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Cf. Annexe 7, p.15 Le projet de parking silo se situe à 0,40 km au Nord du site patrimonial remarque d'Angers et à 0,80 km au Nord de la chapelle des hospices d'Angers, classée monument historique (périmètre de protection à 26 km au Sud du projet).
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune zone humide n'est délimité au niveau de l'emprise du projet de parking silo.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annexe 7 p.34 Aucun PPRT n'est recensé au niveau de la commune d'Angers. La commune d'Angers est soumise au PPRI de la confluence de Maine et au PPRI de Val de Louet. Les PPRI ont été approuvés respectivement en date du 16/10/2009 et 23/02/2021.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Annexe 7 p.15 Aucun site pollué n'est recensé sur le périmètre du projet de parking silo.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet de parking silo ne se situe pas en ZRE.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet de parking silo se situe en dehors de tout périmètre de protection rapprochée de captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site inscrit " La place de la laiterie et le quartier de la Doutre" le plus proche est à 1,5 km au Sud .
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site Basses vallées angevines et prairies de la Baumette (FR5210115) et le site Basses vallées angevines, aval de la rivière Mayenne et prairies de la Baumette sont situés à 1,1 km au Nord Est de la zone projet.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site classé "l'étang Saint Nicolas et partie de ses rives" est à 2 km au Sud Ouest de la zone projet.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélevements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet de parking silo n'engendre pas de prélevement d'eau que ce soit dans les eaux de surface ou dans les eaux souterraines.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Aucune modification des masses d'eau souterraines ne sera engendrée par le projet de parking silo.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Le projet de parking silo implique une phase de terrassement. Les excédents de chantier seront évacués vers des filières adéquates respectant le principe de hiérarchisation des traitements des déchets.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet de parking silo n'est pas déficitaire en matériaux. En cas de besoin, les excédents de terrassement pourront être réutilisés sur place.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Annexe 7 p 31 à 33, Annexe 8 Lors du diagnostic faune flore réalisé, aucun enjeu n'a été identifié. De plus, le projet intègre un volet paysager important permettant de l'intégrer dans son environnement grâce à la plantation d'essences locales diverses et variées. Le projet pourra ainsi favoriser le développement d'une biodiversité riche.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet de parking silo n'aura pas d'impact sur les habitats des sites Natura 2000. En effet, bien qu'à proximité du site de la Baumette regroupant plusieurs sites Natura 2000, la zone logistique du CHU d'Angers n'a aucun impact direct sur ces derniers car séparés par le centre ville puis l'autoroute.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet de parking silo n'est pas susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet de parking silo n'engendre pas la consommation d'espace naturel, agricole, forestier ou maritime. En effet, ce projet se situe en plein centre ville d'Angers au sein du périmètre de la partie logistique du CHU.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet de parking silo n'est pas concerné par des risques technologiques.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet de parking n'est pas concerné par des risques naturels.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet de parking silo n'engendre pas de risque sanitaire. Il n'est pas concerné par ce type de risque.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendre pas de trafic supplémentaire sur l'espace public. Il permet à l'inverse de réduire le temps de recherche d'une place de stationnement pour les salariés du CHU. Ainsi, il favorise également un trafic plus fluide aux abords du CHU pour les patients qui chercheraient une place de stationnement.
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Aux horaires d'embauche et de débauche, le projet de parking silo sera source de bruit potentielle. Néanmoins, au vu du contexte urbain alentour, la contribution sonore du projet ne sera pas notable.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Emissions	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet de parking silo n'engendre aucune odeur. Il n'est pas concerné par d'éventuelles nuisances olfactives.
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet de parking silo n'engendre aucune vibration. Il n'est pas concerné par des vibrations.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le parking silo pourra être éclairé en période nocturne. Le projet décrit en annexe 7 intègre des mesures constructives permettant de diminuer les effets des émission lumineuses sur l'environnement proche.
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet de parking silo n'engendre aucun rejet dans l'air.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet de parking silo n'engendre aucun rejet liquide.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Annexe 4 Les eaux pluviales seront dirigées vers une noue végétalisée.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	En phase chantier, une zone de tri des déchets est prévu sur le Plan d'Installation Chantier. Ces déchets seront valorisés par l'entreprise travaux. En phase d'exploitation, les éventuels déchets qui pourraient être produits seront gérés par le CHU.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet de parking silo n'est pas susceptible de porter atteinte au patrimoine cité ci-contre.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet de parking silo n'engendre pas de modification sur les activités humaines .

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

L'aspect paysager du projet a été réfléchi en intégrant deux objectifs:

- une intégration harmonieuse du bâtiment avec son environnement proche: présence végétale de haute tige en périphérie, enveloppe du bâtiment réalisée avec des bastaings de bois de sections différentes et ajout de tôle perforée de section variable permettant une atténuation visuelle de l'intérieur du parking. Les vues en annexe 9 permettent de constater que peu de logements ont une vision directe sur les véhicules.
- la plantation d'espèces diverses locales : au nord-ouest, plantation sur le merlon de plantes couvre sol mais aussi d'arbustes et d'arbres; au Sud, engazonnement de la noue paysagère et plantation d'arbustes sur ces rives, des arbres isolés venant compléter et rythmer ce linéaire.

Le détail de ces mesures et caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement sont consultables en annexe 7, §4.4.7 pour la partie faune/flore et §4.4.6 pour la partie voisinage.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au vu des éléments fournis ci-avant, il apparaît que le projet de parking silo ne nécessite pas de faire l'objet d'une évaluation environnementale. En effet, ce projet:

- est localisé sur le site logistique du CHU au sein duquel sont recensées des activités soumises à la réglementation des ICPE,
- ne génère aucun risque et inconvénient notable,
- permet de contribuer à améliorer la circulation aux abords du CHU en libérant des places de stationnement pour les patients.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
ANX 1 Info nominatives
ANX 2 Plan de situation
ANX 3 Photographies
ANX 4 Plan projet
ANX 5 Plans des Abords
ANX 6 Sites Natura 2000
ANX 7 Notice descriptive des effets du projet
ANX 8 Expertise faune flore
ANX 9 Vues depuis l'immeuble d'habitation
ANX 10 Surfaces imperméabilisées

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Angers

le, 23 décembre 2022

Signature

l'Ingénieur-Conducteur d'Opérations,



Eric CAMBON

